

DEC24187DAJ

Décision du 26 février 2024 portant fin du mandat de Mme Isabelle CASSAR-MALEK en qualité de Directrice de l'unité mixte de recherche n°UMR1213 UMRH

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-8 et 831-13,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 05 janvier 2024 portant prolongation du mandat de Mme Isabelle CASSAR-MALEK en qualité de Directrice de l'unité mixte de recherche n°UMR1213 UMRH - Unité Mixte de Recherche sur les Herbivores, du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2026,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant nomination de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide :

Article 1 :

A compter du 01 avril 2024, il est mis fin au mandat de Mme Isabelle CASSAR-MALEK en qualité de Directrice de l'unité mixte de recherche n°UMR1213 UMRH - Unité Mixte de Recherche sur les Herbivores.

Fait à Paris, le 26 février 2024

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

La Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Carole CARANTA

